



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLÉCTIVE 2026

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLÉCTIVE 2026 ÉLECTION PARTIELLE DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL MANDATURE 2024-2028

### Préambule :

Conformément à [l'article 7.1](#) des statuts fédéraux, le Comité Directeur de la Fédération Française d'ULM (FFPLUM) est composé de :

- 18 membres élus, dont 1 médecin,
- 2 représentants des sportifs de haut niveau, un homme et une femme, élus par leurs pairs en amont de l'Assemblée Générale.

Le même article prévoit que toute vacance, qu'elle soit constatée ou survenue en cours de mandature, donne lieu à une désignation pour la durée restant à courir du mandat concerné.

Il est en outre précisé que l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes au sein du Comité Directeur ne peut être supérieur à une unité. À ce jour, le Comité Directeur est composé de quatre femmes et de six hommes.

En conséquence, afin de respecter cette exigence statutaire, les 8 postes à pourvoir se répartissent comme suit :

- 5 postes sont réservés à des femmes
- 3 postes sont réservés à des hommes

La Commission de Surveillance des Opérations Électorales constate que, conformément à l'article 7.1 des statuts, le Comité Directeur doit comporter deux représentants des sportifs de haut niveau (un homme et une femme), élus par leurs pairs en amont de l'Assemblée Générale selon des modalités prévues par le règlement intérieur.

Elle relève également que la règle 3.3 du règlement intérieur prévoit que l'élection de ces représentants doit intervenir avant l'envoi de la convocation à l'Assemblée Générale électorale.

En l'espèce, la Commission constate que :

- aucun appel à candidatures n'a été organisé en vue de cette désignation pour le restant de la mandature en cours ;
- l'élection des représentants des sportifs de haut niveau n'est pas intervenue préalablement à la convocation de l'Assemblée Générale électorale.

La Commission considère que ces éléments constituent un écart aux dispositions statutaires et réglementaires précitées.

Toutefois, la Commission relève que cette situation n'est pas de nature à affecter la sincérité des opérations électorales de l'Assemblée Générale, dès lors que les représentants des sportifs de haut niveau ne participent pas au corps électoral et que leur désignation a vocation à compléter la composition du Comité Directeur.

Le présent constat est porté au procès-verbal afin d'assurer la transparence des opérations électorales et de garantir la sécurité juridique des travaux de la Commission, laquelle n'a pas vocation à se substituer à la Fédération dans l'organisation de cette désignation.

Finalement, la Commission de Surveillance des Opérations Électorales a examiné la représentation des organismes affiliés à but lucratif (OBL) au regard des dispositions de l'article 7.1 des statuts.

Elle relève que les organismes affiliés à but lucratif représentent 707 licences sur un total de 15 590 licences, soit environ 4,5 % de l'effectif fédéral.

Dès lors, et considérant que le seuil de 10 % des membres de l'Assemblée Générale est atteint (34 structures OBL sur 101 structures inscrites), cette proportion correspond à une représentation inférieure à un siège au sein du Comité Directeur.

En conséquence, aucune exigence statutaire de représentation minimale significative des organismes affiliés à but lucratif ne peut être déduite en l'espèce.

Le présent constat est porté au procès-verbal afin d'assurer la correcte interprétation des dispositions statutaires applicables.

Mode de scrutin : Scrutin secret, plurinominal à un tour à la majorité relative.

Période de scrutin : Le vote a été ouvert le 11 avril 2026 à 12h45 et clos le 11 avril 2026 à 13h03.

Composition de l'Assemblée Générale électorale 2026 ([article 6](#) des statuts fédéraux):

- Nombre de structures votantes : 135 inscrites, 125 présentes soit 92,3 %
- Nombre de voix : 411 voix représentées, 390 exprimées soit 94,9 %

Conformément à l'[article 6.2 des statuts](#), le double quorum (minimum 50% du collège électoral et minimum 50% des voix de chaque scrutin) est atteint. L'Assemblée Générale électorale a valablement délibéré.

Candidats :

Après étude des candidatures, la Commission de Surveillance des Opérations Électorales a validé le 02 avril 2026 l'éligibilité de 19 candidats se présentant au Comité Directeur :

Civilité	Nom	Prénom	Type de licence	N° de structure	Éligible	Commentaires
Monsieur	ALEXANDRE	Eric	Licences   Pilote   + 25 ans	03905	Non-éligible	Retrait de candidature
Monsieur	ARCHAMBAUD	Philippe	Licences   Pilote + 25 ans	03339	Éligible	
Monsieur	BENOIT	Jean-Noël	Licences   Pilote + 25 ans	02811	Non-éligible	Licencié depuis moins de 6 mois
Madame	BIHAN	Marion	Licences   Pilote   - 25 ans	06217	Éligible	
Monsieur	BONNET	Bernard	Licences   Pilote + 25 ans	07732	Éligible	

Monsieur	CERVO	Dominique	Licences   Pilote + 25 ans	07715	Éligible	
Madame	CLUZEAU	Manon	Licences   Pilote   - 25 ans	08102	Éligible	
Monsieur	ESPRIT	Samuel	Licences   Pilote   + 25 ans	02704	Non- éligible	Candidature non transmise par voie postale (cachet de la poste faisant foi)
Monsieur	GAUDIN	Jack	Licences   Pilote   + 25 ans	08503	Éligible	
Madame	GUILLOIS	Christine	Licences   Elève   + 25 ans	03125	Non- éligible	Licenciée depuis moins de 6 mois
Madame	HERBELIN	Corinne	Licences   Pilote   + 25 ans	07209	Éligible	
Monsieur	LACASSAGNE	Thierry	Licences   Pilote   + 25 ans	03321	Éligible	
Monsieur	LECLERE	Pierre- Emmanuel	Licences   Pilote + 25 ans	02610	Éligible	
Monsieur	LEJAY	Didier	Licences   Pilote   + 25 ans	01614	Éligible	
Monsieur	LOURADOUR	Kévin	Licences   Pilote + 25 ans	05402	Éligible	Absent le jour de l'AG
Monsieur	MOREAU	Eric	Licences   Pilote + 25 ans	08911	Éligible	
Monsieur	ROME	Rafaël	Licences   Pilote + 25 ans	04205	Éligible	
Monsieur	SOURIAU	Pascal	Licences   Pilote + 25 ans	07706	Éligible	
Madame	TERNISIEN	Caecilia	Licences   Pilote   + 25 ans	06218	Éligible	
Monsieur	THELIER	Eric	Licences   Pilote   + 25 ans	03137	Éligible	
Monsieur	THOMAS	Didier	Licences   Pilote + 25 ans	07732	Éligible	Absent le jour de l'AG
Monsieur	TON THAT	Anh vo	Licences   Elève + 25 ans	09502	Éligible	
Monsieur	TRAIN	Jean- Michel	Licences   Pilote + 25 ans	04704	Éligible	

La Commission de Surveillance des Opérations Électorales constate que deux candidats ne se sont pas présentés personnellement à l'Assemblée Générale électorale le 11 avril 2026.

Il s'agit de :

- Kévin LOURADOR
- Didier THOMAS

Or, conformément à l'article [2.2 d\) du règlement intérieur](#) : « Les candidats doivent se présenter personnellement à l'Assemblée Générale pour se faire élire et expliquer leurs motivations. »

En conséquence, la Commission considère que les conditions requises pour se porter candidat ne sont pas remplies. Dès lors, les candidatures de Messieurs LOURADOUR et THOMAS ne seront pas soumises au vote.

Par ailleurs, la Commission de Surveillance des Opérations Électorales constate que le vote s'est déroulé sur la base d'un système d'identification des candidats par numéro, attribué selon l'ordre alphabétique des noms des candidats présents le jour de l'Assemblée Générale. Chaque candidat s'est présenté individuellement à la tribune, dans cet ordre, afin d'exposer sa profession de foi.

La Commission relève toutefois que ce mode d'organisation n'a pas nécessairement permis aux électeurs de mémoriser aisément la correspondance entre les numéros attribués et les candidats, ce qui a pu rendre l'expression du vote moins lisible.

Ce constat est porté au procès-verbal à titre d'observation, sans que la commission considère que cet élément soit de nature à remettre en cause la régularité ni la sincérité des opérations de vote.

**VOTE 1 : Élection des 8 membres élus au scrutin secret, plurinominal à un tour à la majorité relative :**

Horaire	11/04/2026 13:03:08	Votants	390 voix
Scrutin	Secret	A voté	390 voix
Majorité requise	Sans décision Sans décision	Exprimé / 100,00 %	388 voix
<hr/>			
Ternisien Caecilia		74,7 %	290 voix
Bihan Marion		74,0 %	287 voix
Cluzeau Manon		72,2 %	280 voix
Herbelin Corinne		68,0 %	264 voix
Archambaud Philippe		54,1 %	210 voix
Cervo Dominique		37,1 %	144 voix
Rome Rafaël		35,1 %	136 voix
Gaudin Jack		27,6 %	107 voix
Leclere Pierre-Emmanuel		24,0 %	93 voix
Ton That Anh Vo		24,0 %	93 voix
Bonnet Bernard		22,7 %	88 voix
Thellier Eric		22,7 %	88 voix
Lejay Didier		22,4 %	87 voix
Lacassagne Thierry		21,1 %	82 voix
Souriau Pascal		18,0 %	70 voix
Moreau Eric		17,0 %	66 voix
Train Jean-Michel		16,2 %	63 voix
Blanc			0 voix
Abstention			2 voix

Sont donc élus dans l'ordre des suffrages exprimés :

- Madame TERNISIEN Caecilia
- Madame BIHAN Marion
- Madame CLUEZAU Manon
- Madame HERBELIN Corinne
- Monsieur ARCHAMBAUD Philippe
- Monsieur CERVO Dominique
- Monsieur ROME Rafaël

Conformément aux dispositions statutaires relatives à la parité, et en l'absence d'un nombre suffisant de candidatures féminines, un poste demeure vacant. Ce poste sera pourvu lors de la prochaine Assemblée Générale électorale.

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 11 avril 2026 à 13h50 à Paris a été, après lecture, signé par les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.

Mathurin LE ROUX  
Membre de la CSOE



Alex GOUILLON  
Membre de la CSOE



Lucie TICO  
Présidente de la CSOE



Horaire	11/04/2026 13:03:08	Votants	390 voix
Scrutin	Secret	A voté	390 voix
Majorité requise	Sans décision Sans décision	Exprimé / 100,00 %	388 voix
<hr/>			
Ternisien Caecilia		74,7 %	290 voix
Bihan Marion		74,0 %	287 voix
Cluzeau Manon		72,2 %	280 voix
Herbelin Corinne		68,0 %	264 voix
Archambaud Philippe		54,1 %	210 voix
Cervo Dominique		37,1 %	144 voix
Rome Rafaël		35,1 %	136 voix
Gaudin Jack		27,6 %	107 voix
Leclere Pierre-Emmanuel		24,0 %	93 voix
Ton That Anh Vo		24,0 %	93 voix
Bonnet Bernard		22,7 %	88 voix
Thellier Eric		22,7 %	88 voix
Lejay Didier		22,4 %	87 voix
Lacassagne Thierry		21,1 %	82 voix
Souriau Pascal		18,0 %	70 voix
Moreau Eric		17,0 %	66 voix
Train Jean-Michel		16,2 %	63 voix
Blanc			0 voix
Abstention			2 voix

00118 - Collovray Frédéric (3) - Procuration à Joron, Thomas ; 002917 - Plassart Laurent (2) - Procuration à Ribot, Pascal ; 00304 - Le Foll Jean-Jacques (3) - Procuration à Baete, Christophe ; 00401 - Czyzewski Jean-Marc (2) - Procuration à Humeau, Georges ; 00411 - Agosta Philippe (4) - Procuration à Deldon, Alexandre ; 00521 - Collardeau Louis (4) - Procuration à Reveillon, Alain ; 00705 - Pelletier Georges (3) - Procuration à Marie, Didier ; 00713 - Desbos Pierre (3) - Procuration à Favier, Michel ; 01112 - Goncalves Guillaume (2) - Procuration à Castella, Joël ; 01303 - Gini Yoann (7) - Procuration à Mazaudier, Noel ; 01311 - Piccioli Christian (2) - Procuration à Mazaudier, Noel ; 01326 - Tailfer Patrick (2) - Procuration à Haas, Daniel ; 01603 - Fredon Regis (3) - Procuration à Lejay, Didier ; 01607 - Bailly Jean-François (2) ; 01614 - Lejay Didier (2) ; 01801 - De Murcia Martin (3) ; 01804 - Micoureau Adrien (3) - Procuration à Baete, Christophe ; 02012 - Fouillot Jean Luc (3) - Procuration à Galerani, Bruno ; 02111 - Azarian André-Michel (3) ; 02203 - Kerhascoet Jean-Yves (3) - Procuration à Gascuel, Yves ; 02208 - Gascuel Yves (3) ; 02211 - Ribot Pascal (3) ; 02501 - Berthier Alain (2) - Procuration à Caumont, Jean-Pierre ; 02610 - Rolland Guilhem (4) ; 02622 - Reveillon Alain (2) ; 02702 - Langlois Yann (4) ; 03018 - Ballongue Louis (2) - Procuration à Haas, Daniel ; 03116 - Burgues Jean-Paul (3) ; 03118 - Dellac Paul (2) - Procuration à Thellier, Eric ; 03125 - Darolles Jacques (4) - Procuration à Ayoub, Jacques ; 03133 - Deldon Alexandre ; 03312 - Robert Thibault (4) - Procuration à Archambaud, Philippe ; 03321 - Lacassagne Thierry (2) ; 03339 - Archambaud Philippe (2) ; 03415 - Castella Joël (3) ; 03610 - Quint Michel (2) - Procuration à De Murcia, Martin ; 03702 - Hodde Lionel (2) ; 03801 - Keshishian Zareh (3) - Procuration à Reveillon, Alain ; 03816 - Conti Serge ; 03905 - Griveau Antoine (3) - Procuration à Bonnet, Bernard ; 03907 - Berthelet Francis (3) ; 04012 - Couder Pierre (2) - Procuration à Bonnin-Lange, Frédérique ; 04119 - Bonnin-Lange Frédérique (3) ; 04122 - Ledogar Serge (3) ; 04123 - Vlaminck Gérard ; 04201 - Crottier-Combe Gilles (2) - Procuration à Blot, Emmanuel ; 04402 - Pernot Jean-Marc (2) - Procuration à Gaudin, Jack ; 04502 - Rullier Jean-Marc (2) ; 04504 - Miege Philippe (2) ; 04512 - Chevalier Jean-Pierre (4) ; 04701 - Boucherat Philippe (8) - Procuration à Archambaud, Philippe ; 04702 - Raymond Florian (2) - Procuration à Lacassagne, Thierry ; 04716 - Raymond Florian (2) - Procuration à Lacassagne, Thierry ; 04804 - Ansaldo Christophe (3) - Procuration à Bonnin-Lange, Frédérique ; 04906 - Couvert Françoise (2) ; 04909 - Busson Régis (3) - Procuration à Vlaminck, Gérard ; 04916 - Borsier Laurent (6) - Procuration à Riou, Jean-Pierre ; 04919 - Renaudet Philippe (3) - Procuration à Marie, Didier ; 05104 - Collard Francis (2) - Procuration à Deldon, Alexandre ; 05105 - Cordelle Claude (3) ; 05114 - Chemin Thierry (3) - Procuration à Cordelle, Claude ; 05115 - Sinzot Marc (3) ; 05304 - Guyon Stéphane (2) ; 05305 - Vettillard Michel (3) ; 05306 - Boutin Olivier (2) ; 05402 - Humeau Georges (9) ; 05404 - Chaufournier Luc (3) ; 05408 - Lorentz Dominique (5) ; 05414 - Oth Claude (4) - Procuration à Humeau, Georges ; 05602 - Staes Pierrick (4) ; 05704 - Maennlein Jean-David (3) - Procuration à Klein, Emile ; 05720 - Klein Emile (2) ; 05722 - Brochet Manuel (4) - Procuration à Champon, Mathieu ; 05934 - Gontcharov Ilia (3) - Procuration à Depardieu, Fabrice ; 06012 - Fernandez Bruno (3) - Procuration à Depardieu, Fabrice ; 06217 - Cordonnier Bernard (6) - Procuration à Berthelet, Francis ; 06218 - Baudchon Michel (3) ; 06227 - Duboille Jean-Jacques - Procuration à Baudchon, Michel ; 06319 - Manry Gerard (3) - Procuration à Joron, Thomas ; 06324 - Fournioux Jean Pierre (3) - Procuration à Favier, Michel ; 06423 - Poumaredes Marc (3) - Procuration à Burgues, Jean-Paul ; 06607 - Riegis Jean-Louis (3) - Procuration à Castella, Joël ; 06722 - Heitz Christine (2) - Procuration à Champon, Mathieu ; 06806 - Bettinger Roger (4) ; 07101 - Caumont Jean-Pierre (3) ; 07112 - Boudon Jean Louis (5) - Procuration à Caumont, Jean-Pierre ; 07201 - Coudreuse Franck (4) - Procuration à Herbelin, Corinne ; 07206 - Morin David (4) - Procuration à Gaudin, Jack ; 07209 - Herbelin Corinne (3) ; 07414 - Joron Thomas (4) ; 07517 - Gely Michel (4) - Procuration à Ulliana, Xavier ; 07706 - Bouchet Serge (8) ; 07715 - Cervo Dominique (3) ; 07732 - Bonnet Bernard (3) ; 07736 - Berton Olivier (3) - Procuration à Cervo, Dominique ; 07737 - Alitch Christian (4) ; 07740 - Vandenbussche François (3) ; 07815 - Colombani Eddy (3) - Procuration à Oumazouz, Saïd ; 07819 - Porcheron Thérèse (3) ; 07821 - Oumazouz Saïd (3) ; 07827 - Denee Yoann (3) - Procuration à Gascuel, Yves ; 07901 - Lacouture André (4) - Procuration à Bailly, Jean-François ; 08102 - Beaudoin Claude (5) ; 08204 - Thomas Laurent (2) - Procuration à Macdonald, Laura ; 08213 - Brunet Arnaud (3) - Procuration à Thellier, Eric ; 08305 - Poillon Pascal (3) - Procuration à Blot, Emmanuel ; 08312 - Schrepfer Hervé (5) - Procuration à Ayoub, Jacques ; 08314 - Mazaudier Noel (2) ; 08318 - Blot Emmanuel (3) ; 08319 - Gentilini Michel (3) - Procuration à Leclere, Pierre-Emmanuel ; 08335 - Thomas Eric (6) - Procuration à Leclere, Pierre-Emmanuel ; 08402 - Ulliana Xavier (5) ; 08503 - Gaudin Jack (4) ; 08910 - Haas 2 Daniel (2) - Procuration à Haas, Daniel ; 08926 - Tirel Christian (2) - Procuration à Bonnet, Bernard ; 09105 - Bellair Marc (3) ; 09124 - Abou Jean-Louis (2) - Procuration à Macdonald, Laura ; 09203 - Duvivier Reynald (2) ; 09301 - Haas Daniel (2) ; 09403 - Charon Christophe (2) ; 09502 - Hinko Gustave (5) ; 09516 - Rocherolles Pierre (4) - Procuration à Haas, Daniel ; 09521 - Sampedro Romain (3) ; 2810 - Sohier Bruno (2) ; 97204 - Brochard Jérôme (3)